

**M. FRÉDÉRIK BASTARACHE-OUELLETTE :**

2135

À l'instant même.

**LE PRÉSIDENT :**

2140

Merci beaucoup. Alors, la Commission appelle monsieur Denis Côté.

**M. DENIS CÔTÉ :**

2145

Bonjour, monsieur le Président. Madame et monsieur les Commissaires. Mon nom est Denis Côté. Je demeure à l'extrémité sud-ouest du quartier Hochelaga, donc tout près d'ici. Je m'intéresse au secteur des Faubourgs car j'y suis né. Et de 1994 à 2015, j'ai opéré un bureau près de l'intersection Ste-Catherine et De Lorimier. L'organisme que j'ai fondé est dirigé à cet endroit, il s'appelle Montréal sans fumée. Cependant, ma comparution d'aujourd'hui ne concerne pas la lutte anti-tabac. C'est pourquoi je la livre à titre personnel. Je vais d'abord aborder...je vais aborder brièvement les sujets suivants : le patrimoine, l'itinérance, le baseball, les camions et le tramway. Oui, tout ça à moins de dix minutes.

2150

2155

À propos du patrimoine, j'encourage cette commission et les autorités concernées à mettre en valeur l'ancien Hôpital de la Miséricorde situé sur le boulevard René-Lévesque, au coin de Saint-André. Héritage Montréal considère que cette institution, érigée à compter de 1853, possède une valeur patrimoniale exceptionnelle.

2160

Non seulement, je suis né à cet hôpital - c'est moi le bébé dans la main de la religieuse. Mais grâce à ses bons soins, j'ai survécu une grave maladie. On m'a même baptisé sur place, car on anticipait mon décès pour le moins prématuré.

2165 Actuellement, au 21<sup>e</sup> siècle, le quadrilatère de cet ancien hôpital appartient à un promoteur immobilier. Celui-ci devrait rénover les plus vieux bâtiments, dans le respect du patrimoine. Aussi, il faudrait que le public puisse avoir accès à certaines parties historiques au moins quelques heures par semaine. Évidemment...

**LE PRÉSIDENT :**

2170 Pardon, monsieur, on nous dit que l'immeuble appartient au Ministère de la Santé du gouvernement du Québec, c'est pas à un particulier.

**M. DENIS CÔTÉ :**

2175 Ah, j'avais lu ça ailleurs. O.K., alors vous le...

**LE PRÉSIDENT :**

C'est pour vous rassurer.

2180 **M. DENIS CÔTÉ :**

2185 Vous le savez plus que moi. Merci. Évidemment, un panneau commémoratif devrait à l'extérieur rappeler le passé remarquable de l'institution. Durant les années où j'ai travaillé tout près du métro Papineau, j'ai remarqué une croissance du nombre d'itinérants ou autres marginaux quelque peu intimidants. Notre local était situé au-dessus d'une clinique médicale, la Polyclinique médicale populaire qui cherche désespérément de nouveaux médecins-généralistes pour maintenir ses activités.

2190 La directrice de la polyclinique m'a confié que la clientèle marginalisée du voisinage n'attire pas les médecins. On déplore un contexte similaire dans le quartier Hochelaga. En fait, si

cette polyclinique ne trouve pas de nouveaux médecins, il est possible qu'elle ferme, que son édifice soit démoli et que son terrain soit utilisé pour bâtir quelques condos.

**LE PRÉSIDENT :**

2195

C'est à l'intersection de quelle rue ça sur Sainte-Catherine ?

**M. DENIS CÔTÉ :**

2200

De Lorimier, c'est presque en face de l'épicerie Métro.

**LE PRÉSIDENT :**

O.K.

2205

**M. DENIS CÔTÉ :**

2210

J'ai donc côtoyé pendant 21 ans le grand terrain vague au coin sud-est de Sainte-Catherine et De Lorimier, qui a accueilli, à l'été 2018, l'immense chapiteau du spectacle équestre Cavalia.

2215

Dans la documentation de l'office, ce terrain est appelé Porte Sainte-Marie. Tel qu'illustré par la ville de Montréal, il serait très intéressant que ce grand quadrilatère fasse place à des unités résidentielles avec le plus de verdure possible. De nouveaux résidents, à revenus moyens, ou au-dessus de la moyenne, aideraient à la rentabilité des commerces de la rue Sainte-Catherine entre Papineau et Fullum, en plus d'améliorer l'apparence du quartier.

2220

Comme presque toute la population du Québec le sait, des promoteurs tentent de ressusciter l'ancienne équipe des Expos qui représentait Montréal dans le baseball majeur de 1969 à 2004. Ces investisseurs privés veulent construire un grand stade de baseball près du

centre-ville. Pour terrain, leur premier choix est près du bassin Peel. Cependant, l'opposition d'organismes locaux s'amplifie à l'effet qu'ils ne souhaitent pas d'un second Griffintown ou d'un Royal-Mount, dans leur entourage.

2225 Les grands terrains vacants près du centre-ville sont très rares. Comme on le voit sur cette carte de la ville de Montréal, il y a deux secteurs à requalifier près du centre-ville. Construire l'éventuel stade des Expos sur le terrain Porte Sainte-Marie est une idée qui circule. Voici une image que j'ai trouvée sur le compte personnel *Flickr* d'un urbaniste qui travaillait récemment à de grands projets pour la ville de Montréal. On y voit un stade de baseball où se calibre les ligues majeures à quelques rues de l'emplacement de l'ancien stade de baseball, De Lorimier, lequel  
2230 était situé au nord-est de l'intersection Ontario et De Lorimier.

Je n'appuie pas du tout cette éventualité car un tel stade de baseball attirerait des foules 80 fois par année, un peu comme le font les feux d'artifice de la Ronde, sans amener de  
2235 nouveaux résidents dans le quartier. Il est aussi possible que le retour des Expos à Montréal soit un échec d'assistance. Alors, l'équipe déménagerait encore aux États-Unis et nous serions pris avec un deuxième grand stade vide dans l'est de Montréal.

Effectivement, la perspective de résidences paysagées est beaucoup plus plaisante sur  
2240 les plans écologiques et communautaires. Actuellement, beaucoup de camions transitent sur la rue Notre-Dame. Ils proviennent surtout du port de Montréal, dont la grande majorité des opérations a lieu entre la rue Davidson et le pont Tunnel. Le port va accroître son volume de conteneurs à circulation d'ici 2022.

2245 Il semble impossible de réduire ses ambitions car le port a l'appui des gouvernements municipaux, provinciaux et fédéraux, de même que du monde des affaires. Puisque des camions continueront à aller et sortir du Port en grand nombre, soit près de 2 000 par jour, il serait plus écologique de faciliter leur trajet afin qu'ils polluent moins. C'est en s'arrêtant peu, en utilisant les trajets les plus directs et en roulant à 50 km/heure que ces camions diesel seront le moins  
2250 néfastes.

2255 Quant aux camions citernes qui traversent le fleuve, avec produits pétroliers, ils sont obligés de prendre le pont Jacques-Cartier, puisque le tunnel leur est interdit. Présentement, les camionneurs qui vont en direction ouest, que cela soit sur l'Île de Montréal, en Montérégie ou à Laval, choisissent leur itinéraire selon le trafic prévu par leur GPS ou le répartiteur. Il est donc souhaitable que la rue Notre-Dame et son entrée vers l'autoroute Ville-Marie demeurent fonctionnelles pour les camions. En passant par la rue Notre-Dame, donc tout près de chez-moi, les véhicules lourds causent moins de torts qu'en faisant un grand détour par la métropolitaine souvent congestionnée et entourée de dizaines de milliers d'habitations.

2260 En terminant, je tiens à appuyer chaleureusement le projet tramway électrique qui longerait la rue Notre-Dame, en allant du bout de l'Île jusqu'à la gare centrale environ. Il s'agit d'une promesse électorale du nouveau gouvernement provincial. La ville de Montréal devrait collaborer rapidement, avec enthousiasme, à ce projet écologique. Même si on n'en parle pas beaucoup dans les documents transmis par l'Office, cette ligne de tramway avantagerait énormément le secteur étudié. En plus d'être rapide et écologique, un tel tramway ferait une réelle promotion des secteurs traversés car on verrait le paysage par ses grandes fenêtres.

2270 Merci de votre attention. Je serais, bien sûr, ravi de répondre à vos questions sur n'importe quel sujet que j'ai abordé ou même sur d'autres quitte à dire, je ne sais pas quoi dire.

2275 **LE PRÉSIDENT :**

2280 Bonjour monsieur. Merci beaucoup de votre contribution. Vous nous avez parlé de l'hôpital de la Miséricorde, vous nous dites, est-ce que vous avez été saisi, par exemple, cette semaine, on a eu des gens qui sont venus nous présenter des projets qu'ils ont par rapport à l'hôpital de la Miséricorde, est-ce que c'est des choses qui ont été à votre oreille? Est-ce que vous avez entendu parlé de ça ?

**M. DENIS CÔTÉ :**

2285 Non. Non, alors vous voyez mon intérêt de manière générale...

**LE PRÉSIDENT :**

2290 O.K.

**M. DENIS CÔTÉ :**

2295 Sur les anciens bâtiments, pas ceux en arrière mais ceux au-devant. C'est triste qu'ils soient abandonnés depuis je ne sais pas combien de temps, dix ans, quinze ans.

**LE PRÉSIDENT :**

2300 Oui, c'est ça. Alors, il y a comme une volonté très très très importante actuellement de certains groupes pour justement de convertir avec des coopératives d'habitations et des choses... alors, on va vous inviter d'ici... je dis ça à l'assemblée aussi d'ici... je pense que c'est le... une semaine après, donc dans deux semaines, l'ensemble de tous les mémoires qui nous ont été présentés vont être sur le site de l'office. Alors à ce moment-là, vous allez pouvoir prendre connaissance de ce que les groupes ont proposé pour l'hôpital de la Miséricorde. Donc je pense que c'est un sujet d'intérêt, parce que je pense que vous rejoignez l'intérêt de gens qui sont venus nous présenter. Donc je vais vous inviter éventuellement à regarder sur le site Internet. Il y avait différentes questions donc on a bien compris que vous ne souhaitez pas que le stade de baseball vienne s'installer là où était Cavalia cet été, est-ce que j'ai bien compris ?

2305

**M. DENIS CÔTÉ :**

2310 Pas du tout.

**LE PRÉSIDENT :**

2315 D'accord, on a bien compris ça. Puis c'était pour le camionnage, vous dites, ils vont passer près de chez moi, mais j'aime mieux qu'ils passent près de chez moi que sur la 40?

**M. DENIS CÔTÉ :**

2320 Que faire un grand détour parce que... quand les camions doivent aller dans... par le pont Champlain ou dans le West Island, le chemin le plus court c'est par l'autoroute Ville-Marie. Alors, s'ils font un grand détour par l'autoroute 25 et par la métropolitaine, non seulement ils côtoient des dizaines de milliers d'habitations qui les entendent, qui les sentent, mais aussi ça prend plus de temps.

2325

Et puis, la pollution qu'ils font, les gaz à effet de serre qu'ils émettent, est directement en fonction du temps qu'ils prennent pour se rendre à l'endroit qu'ils veulent aller. S'ils veulent aller à Repentigny, je comprends qu'ils prennent le... ou qu'ils veulent aller à Pie IX ou peut-être même l'autoroute des Laurentides ça va. Mais partout à l'ouest, la manière que ça fonctionne actuellement, ils regardent leur GPS, ils demandent à leur répartiteur et ils prennent le chemin qui est le plus rapide. Ça devrait rester comme ça, parce que plus ils font rapidement, moins ils polluent.

2330

2335 **LE PRÉSIDENT :**

D'accord.

**M. DENIS CÔTÉ :**

2340

Et puis, en ce qui concerne ma propre résidence, s'il y avait un mur antibruit, ça serait très apprécié, mais ce n'est pas dans le secteur qu'on étudie actuellement.

**LE PRÉSIDENT :**

2345

D'accord. Bien je vous remercie infiniment, monsieur. Merci beaucoup de votre contribution.

**M. DENIS CÔTÉ :**

2350

Merci.

**LE PRÉSIDENT :**

2355

Alors, la Commission va prendre une pause de dix minutes puis on vous retrouve à 15h10.

#### **PAUSE ET REPRISE**

**LE PRÉSIDENT :**

2360

La commission va reprendre ses activités. La commission appelle madame Sarah Moumeni, s'il vous plaît. Alors, vous allez vous présenter au soin de notre sténographe s'il vous plaît. Chacune de vous trois. Non, votre nom, et votre prénom.

**Mme SARAH MOUMENI :**

2365

On est un groupe d'étudiantes... Je m'appelle Sarah Moumeni, et je représente un groupe d'étudiantes à la maîtrise en architecture à l'Université de Montréal. Donc, Clara Voisard, Amélie Tremblay.

2370